

**Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel  
de la région Pays de la Loire**

**Avis de la commission « espèces – habitats » du 05/12/2024**

Le nombre de membres (présents et mandats) est de 11.  
Le quorum est atteint et permet de délibérer valablement.

Avis sans rapporteur	Avis sur une demande de dérogation « espèces protégées » concernant le FEEDER Basse Goulaine Vertou (44) Numéro Onagre : 2023-02-37x-00226	Bénéficiaire : Atlantic'Eau	Avis : Favorable sous conditions
-------------------------	--	--------------------------------	--

**Liste des espèces protégées impactées :**

**Faune :**

- *Anguis fragilis* Orvet fragile
- *Bufo spinosus* Crapaud épineux
- *Lacerta bilineata* Lézard à deux raies
- *Lacerta helvetica* Triton palmé
- *Natrix longissima* Couleuvre d'Esculape
- *Pelophylax kl. esculentus* Grenouille verte
- *Podarcis muralis* Lézard des murailles
- *Salamandra salamandra* Salamandre tachetée
- *Vipera aspis* Vipère aspic

**Discussion**

Le CSRPN souhaite savoir s'il est prévu une augmentation du volume d'eau distribué avec ce projet.

Le porteur de projet indique que ce n'est pas le cas, il s'agit uniquement de sécuriser l'approvisionnement du fait de l'usure canalisation actuelle.

Le CSRPN relève des erreurs dans la bibliographie concernant l'entomofaune. Page 113, concernant les espèces protégées déjà observées, il en manque deux qui sont signalées sur Vertou et doivent être sur la base de l'INPN, le Damier de la Succise *Euphydryas aurinia* (donnée de 2000) et le Sphinx de l'épilobe *Proserpinus proserpina* (donnée de 2004). Pour le Sphinx de l'épilobe il est indiqué que sa plante hôte n'est pas présente, mais l'épilobe est bien mis dans la liste des espèces végétales présentes. De plus, il n'est pas indiqué la bonne plante hôte pour la Noctuelle des peucedans *Gortyna borelii* en Loire-Atlantique elle utilise le Peucedan officinal *Peucedanum officinale*.

Le porteur de projet indique concernant les 2 données présentes en base qu'il y a dû y avoir une erreur sur la période extraite indiquée car elle est usuellement faite sur les 10 dernières années.

Le CSRPN note qu'il n'est pas mis d'enjeux concernant la faune terrestre. Cependant, le Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* est présent dans la zone et est protégé. Il faudrait l'ajouter au cerfa pour sécuriser le projet.

Le CSRPN souhaite savoir si un griffage est prévu avant les travaux de terrassements dans les zones les plus propices aux espèces au sol des zones boisées.

Le porteur de projet indique que cela n'est pas prévu car les quelques zones de boisements traversées ont des enjeux moindres (petits diamètre de troncs, clairsemés) mais il note la demande.

**Délibération**

Les questions étant épuisées et les membres n'ayant pas d'autres remarques, le CSRPN donne un avis favorable sous les conditions suivantes :

- Présenter les profils en travers/vues en coupe localisées des fossés existants en préalable à leur recréation ;
- Ajouter le Hérisson d'Europe dans le cerfa ;
- Mettre en place un griffage préalable dans les zones de ronciers et forestières.

Le 09/12/2024

Le vice-président du CSRPN des Pays de la Loire  
Willy Chéneau

